

# Conditions Générales de Vente de NOD Internet Services

<http://www.nod.fr>

## **ARTICLE 1 - DEFINITIONS**

Nom de domaine : Nom composé de chiffres de 0 à 9 et/ou de lettres de A à Z et/ou du signe "-", désignant sur le réseau Internet un site Web et/ou les adresses Email affiliées.

Adresse I.P. (Internet Protocol) : série de nombres constituant l'élément d'identification sur le réseau de l'Internet d'une machine.

Le Client : Personne physique ou morale ayant formulé une demande de réservation pour un ou plusieurs noms de domaine.

InterNic : Organisme responsable de l'enregistrement des noms de domaine notamment de type .com, .org .net .info .biz

## **ARTICLE 2 - OBJET DU CONTRAT**

Le présent contrat a pour objet de fixer les conditions dans lesquelles NOD Internet Services, (via son site [nod.fr](http://www.nod.fr)), offre de procéder à la réservation et à l'enregistrement en ligne de noms de domaine de type .com, .net, .org, .info, .biz et ceci afin de permettre à toute personne physique ou morale de s'assurer de la propriété du ou des noms de leur choix sous réserve de disponibilité. NOD Internet Services peut être conduit à modifier sur son site [www.nod.fr](http://www.nod.fr) les articles des Conditions Générales à tout moment, notamment à la demande de nos fournisseurs agréés ICANN.

## **ARTICLE 3 - PRESTATIONS FOURNIES PAR NOD INTERNET SERVICES**

3.1 - NOD Internet Services s'engage à tout mettre en œuvre via ses fournisseurs (ICANN) pour procéder à l'enregistrement, auprès des organismes compétents, du nom de domaine pour lequel le client lui aura adressé une commande dans les termes et conditions ci-après définies. NOD Internet Services ne souscrit à ce titre aucune obligation de résultat.

3.2 - Dès l'enregistrement du nom de domaine par les organismes compétents, et sous réserve des délais de propagation dans les bases de données de ces organismes, le client pourra vérifier l'attribution du nom de domaine notamment par le biais du moteur de recherche situé dans son interface de gestion du client NOD Internet Services.

3.3 - L'enregistrement d'un nom de domaine ne constitue en aucun cas une activation de ce nom de domaine et a fortiori pas une souscription à un service d'hébergement. Toutefois NOD Internet Services pourra mettre en place à la demande du Client un service de redirection qui est inclus dans l'enregistrement initial par le client et qui consistera à attribuer une plusieurs adresses Email de type [nom@votre-domaine.com](mailto:nom@votre-domaine.com), et une redirection du nom de domaine du client vers son site Web.

## **ARTICLE 4 - DISPONIBILITE ET ENREGISTREMENT D'UN NOM DE DOMAINE**

4.1 - NOD Internet Services offre dans l'interface de gestion du client la possibilité d'utiliser un moteur de recherche permettant d'effectuer une recherche sur la disponibilité d'un ou plusieurs noms de domaine dont l'enregistrement est envisagé.

4.2 - Du fait des délais qui peuvent séparer la recherche de l'enregistrement du nom de domaine envisagé, l'indication par le moteur de recherche de la disponibilité de ce nom ne constitue nullement la garantie de pouvoir effectivement procéder à son enregistrement.

4.3 - La disponibilité d'un nom de domaine et son enregistrement ne sauraient constituer une garantie contre toute revendication de tiers sur tout ou partie de ce nom.

## **ARTICLE 5 - ACCEPTATION PREALABLE DES REGLES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE NOMMAGE, AINSI QUE DES REGLES DE RESOLUTION DES CONFLITS**

5.1 - Toute demande de réservation signifie l'acceptation préalable et sans réserve des règles administratives et techniques de nommage régissant le niveau d'enregistrement sollicité et l'acceptation, lorsqu'elles existent, des règles de résolution des conflits pouvant survenir entre le propriétaire du nom de domaine et tout tiers revendiquant des droits sur tout ou partie de ce nom.

5.2 - Les règles administratives et techniques de nommage ainsi que les règles de résolution des conflits afférentes au niveau d'enregistrement .com, .net, .org, .info, .biz sont disponibles sur le site officiel de l'ICANN (<http://www.icann.org>)

## **ARTICLE 6 - PRIX DES SERVICES, PAIEMENT**

6.1 - Les tarifs d'enregistrement et de renouvellement d'enregistrement figurent sur le site Internet de nod.fr. Ils peuvent varier à tout moment. Le tarif et les taxes applicables sont ceux en vigueur au jour de l'enregistrement ou du renouvellement de l'enregistrement.

6.2 - Le paiement peut être fait par carte bancaire via notre service sécurisée Banque Populaire. Pour un paiement manuel (chèque, mandat etc.) l'enregistrement ne peut se faire que sur le site de NOD Internet Services : <http://www.nod.fr>

6.3 - La procédure d'enregistrement commencera au plus tôt :

- Pour le paiement par Carte Bancaire: Après paiement intégral du nom de domaine sur le serveur de la Banque Populaire.
- Pour les autres paiements : A réception et dans un délai maximum de 24 heures.

6.4 - Le prix total est dû dès la réception de la demande d'enregistrement formulée par le Client. Le prix ne sera pas remboursé même si les autorités compétentes, ICANN ou NSI Registry, suspendent ou annulent le Nom ou les Noms de domaine dont l'enregistrement ou le renouvellement est demandé par le Client.

## **ARTICLE 7 - ENREGISTREMENT DE LA COMMANDE**

La demande de réservation du client ne sera prise en considération par NOD Internet Services qu'après :

- Acceptation via Internet des présentes conditions de vente par le client
- Réception des informations requises pour l'enregistrement d'un nom de domaine.
- Paiement intégral du nom de domaine

## **ARTICLE 8 - PRISE D'EFFET DE LA RESERVATION**

La réservation du nom de domaine n'est effective qu'à compter de la mise à jour des bases de données des organismes concernés ou de la confirmation adressée au client par courrier électronique de la part de NOD Internet Services.

## **ARTICLE 9 - RESPONSABILITE DU FAIT DE L'ENREGISTREMENT D'UN NOM DE DOMAINE**

9.1 - Le client est seul responsable du choix du nom de domaine dont il a sollicité et obtenu l'enregistrement. Il lui appartient de prendre toutes précautions utiles afin de s'assurer que le nom ne constitue pas une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur et qu'il ne porte pas atteinte aux droits de tiers.

9.2 - De même, eu égard à la portée de l'enregistrement d'un nom de domaine, il appartient au

client de prendre toutes dispositions utiles pour s'assurer d'une protection juridique efficace du nom de domaine, notamment mais de manière non exhaustive, au regard des législations nationales et/ou internationales sur le droit des marques.

9.3 - En aucun cas NOD Internet Services ne saurait être tenu pour responsable à quel que titre que ce soit de recours, amiables ou contentieux, dont le client pourrait faire l'objet consécutivement à l'enregistrement d'un ou plusieurs noms de domaine.

9.4 - En aucun cas NOD Internet Services ne saurait être tenu pour responsable à quel que titre que ce soit du non enregistrement d'un nom de domaine faisant suite à un problème technique du système d'enregistrement.

9.5 - Le client s'engage à garantir NOD Internet Services de toutes condamnations qui pourraient être prononcées à son encontre du fait de l'enregistrement d'un ou plusieurs noms de domaine.

## **ARTICLE 10 - CERTIFICATS DE SECURITE SSL**

10.1 - Les certificats de sécurité SSL achetés par l'intermédiaire de NOD Internet Services ne sont valables que pour un seul domaine, à savoir que *votre-site.com* est différent de *www.votre-site.com*. Il en résulte que si le client choisit d'installer un certificat pour *votre-site.com*, l'accès <https://votre-site.com> sera possible, mais l'accès <https://www.votre-site.com> ne le sera pas.. Le client peut tout à fait choisir d'installer le certificat SSL pour un sous domaine, comme *secure.votre-site.com*.

10.2 - Une fois le processus d'installation lancé, aucune modification du domaine, ni aucun remboursement ne pourra être exigé par le client.

10.3 - En cas de changement d'adresse IP pendant la période de validité du certificat SSL, celui-ci ne pourra être rapatrié, ni remboursé, de part la nature même du certificat, lié à une adresse IP unique et non modifiable.

## **ARTICLE 11 - SUSPENSION DU CONTRAT ET REFUS DE TRANSFERT**

11.1 - En cas d'inexécution par le client de quelconque de l'une de ses obligations, NOD Internet Services se réserve le droit de suspendre, sans préavis, l'ensemble des services fournis, sans que cette suspension puisse ouvrir droit à quelque indemnité que ce soit.

11.2 - NOD Internet Services se réserve la faculté de s'opposer à toute demande de transfert d'un ou plusieurs noms de domaine, dès lors que le client serait débiteur pour l'un de ces noms du prix de la réservation ou de toute autre somme due au titre du présent contrat.

## **ARTICLE 12 - EXECUTION DU CONTRAT**

Le fait pour NOD Internet Services de ne pas se prévaloir, à un moment donné, d'une des stipulations des présentes conditions générales de vente, ne pourra être interprété comme une renonciation à faire valoir ultérieurement cette même stipulation.

## **ARTICLE 13 - FIN DU CONTRAT**

Le contrat de réservation peut prendre fin à tout moment sur simple demande de transfert du nom de domaine ou sur abandon du nom de domaine.

## **ARTICLE 14 - CESSIBILITE DU CONTRAT PAR NOD INTERNET SERVICES**

NOD Internet Services se réserve la faculté de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelque forme que ce soit, les droits et obligations nés du présent contrat.

## **ARTICLE 15 - OBLIGATION D'INFORMATION**

Le client s'engage à informer par écrit NOD Internet Services de toute modification concernant sa situation utile à la gestion de son nom de domaine ou des services affiliés éventuellement souscrits. (Notamment changement d'adresse mail, modification de sa domiciliation bancaire, etc.).

## **ARTICLE 16 - INFORMATIQUE ET LIBERTE**

Le client pourra exercer son droit individuel d'accès et de rectification auprès de NOD Internet Services, conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi Informatiques et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, pour l'ensemble des informations fournies dans le cadre de la commande.

## **ARTICLE 17 - ELECTION DE DOMICILE**

Pour les besoins du Contrat, les Parties font élection de domicile : Pour le Client, à l'adresse email du contact administratif communiqué lors de l'enregistrement du nom à [www.nod.fr](http://www.nod.fr) Pour NOD Internet Services, à l'adresse email [contact@nod.fr](mailto:contact@nod.fr).

## **ARTICLE 18 - LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

18.1 - Le présent contrat est régi par la loi française.

18.2 - Sous réserve de la qualité de commerçant du client, tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions générales sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de REIMS.